

LIGUE DE COTE DARGENT DE PELOTE BASQUE

Siège social:

Maison Départementale des Sports 153, Rue David Johnston 33000 BORDEAUX

tel/fax: 0556009915

## Championnat gomme creuse 2008 de la Ligue Côte D'Argent

Monsieur le Président,

Objet: Inscriptions aux Championnat gomme creuse 2008

Vous devez inscrire vos équipes souhaitant participer au Championnat de Ligue gomme creuse avant le 14 decembre 2007

Le Championnat gomme creuse trinquet se déroulera chaque dimanche du 13/01/08 au 30/03/08.

Le Championnat devant être la vitrine des meilleures équipes de chaque club, le nombre maximum d'équipes engagées par série sera le suivant :

- 1 ere série : 12 équipes - 3 poules de 4 équipes

- 2ème série : 12 équipes - 3 poules de 4 équipes

Celui-ci sera fonction du nombre d'inscriptions mais aussi de la disponibilité des structures. Sur la base du classement des équipes lors du dernier Championnat, voici la liste par série et par club du nombre d'équipes pouvant être qualifiées d'office (QO) au Championnat 2008 et du nombre d'équipes devant passer par la phase qualificative (PQ) (si les conditions le permettent).

Clubs	1 <sup>ère</sup> série (QO)	1 <sup>ère</sup> série (PQ)	2 <sup>nde</sup> série (QO)	2 <sup>nde</sup> série (PQ)
CAB	1		?	
AKITANIA	3		?	
PIC	3		?	
LEGE	1		?	
SAGC	1		?	
DBS	1· _		?	
BEC	1		?	
??	1		?	

**IMPORTANT**: il est demandé à chaque club d'inscrire ses équipes par ordre de valeur décroissant. Ex.: cas d'un club qui a 1 équipe qualifiée d'office et 1 devant se qualifier; l'équipe n°1 sera qualifiée d'office, l'équipe n°2 devra se qualifier.

## Les parties qualificatives se joueront du 13 janvier au 24 février.

Le tableau du classement établi lors du Championnat 2007 reste prioritaire, il n'empêche pas moins que les inscriptions restent libres : néanmoins, il est recommandé à chaque club d'inscrire des équipes ayant le niveau requis pour le Championnat, à savoir pouvant justifier d'un niveau honorable dans les différents tournois des clubs de la Ligue. Les inscriptions seront soumises à la décision de la Commission qui, avec son impératif qualitatif, veut tenir compte également de la représentativité des clubs de la Ligue Côte d'Argent.

Affiliée:





Je vous prie de bien vouloir informer les joueurs qui s'inscrivent des règles suivantes :

- les parties se joueront chaque dimanche sans exception.
- aucun report / décalage dans le temps n'est possible (sanction automatique) : prévoir impérativement des remplaçants (cf règlement de la fédération). Si les joueurs ont des contraintes de dates concernant un autre championnat, il faut les indiquer lors de l'engagement pour être éventuellement prises en compte. Il est rappelé que les convenances personnelles ne sont pas retenues comme cas de force majeure (décès, mariage,etc....voir règlement fédéral).
- licence à jour indispensable (ou pièce d'identité) à présenter lors de chaque partie
- TENUE VESTIMENTAIRE:
- \* protection oculaire (lunettes) obligatoire pour les avants et pour les arrières, (règlement FFPB).

  - CHAUSSURES A DOMINANTE BLANCHE.

## ARBITRAGE:

Celui-ci sera intégralement pris en charge par la Commission Juges-Arbitres qu'il faut remercier d'avance. En contrepartie, il est demandé aux joueurs de porter systématiquement la tenue vestimentaire réglementaire, comme précisé ci-dessus ; un manquement à ce point du règlement sera considéré comme une faute sanctionnable immédiatement par le juge-arbitre ou ultérieurement par l'une des 2 commissions (Juges-Arbitres et spécifique). Cette contribution au bon fonctionnement du championnat ne doit pas être négligée. Les 2 commissions vous en remercient.

Souhaitant la représentation de votre club, nous vous prions de bien vouloir transmettre les inscriptions à l'aide du tableau ci-joint accompagnées d'un chèque de 22 € par équipe à l'ordre de la Ligue Côte D'Argent.

Les engagements ne seront acceptés que s'ils sont accompagnés du chèque correspondant. Toutefois, pour les clubs proposant des équipes devant se qualifier (cf tableau précédent et pour tout club n'y figurant pas), ceux-ci peuvent renvoyer le chèque par retour de courrier une fois le nombre total d'équipes qualifiées déterminé avant le 14 décembre 2007.

A envoyer à Saint-Amans Christian 71 Avenue de Verdun Res Noisetiers Appt 5 33610 CESTAS

Date limite d'inscription: 14 décembre 2007

## REMARQUE IMPORTANTE SUPPLEMENTAIRE (RAPPEL): l'inscription d'équipe(s) ne sera valable que si le club est à jour de sa cotisation concernant son affiliation à la Ligue de Côte d'Argent.

L'enregistrement des inscriptions pourra se faire par téléphone / mail auprès du responsable de la commission :

Domicile: 05 56 07 26 48 Portable: 06 71 88 03 86 E.mail: c.stamans@aliceadsl.fr

Les calendriers des rencontres ainsi que le règlement du Championnat seront expédié le 06/01/08 aux Présidents des clubs inscrits. ATTENTION: DEBUT DES PARTIES LE 13/01/08

Dans cette attente, veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations sportives.

Saint-Amans Christian Président Commission gomme creuse 28/10/07